

<b>Zeitschrift:</b>	L'ami du patois : trimestriel romand
<b>Band:</b>	28 (2000)
<b>Heft:</b>	112
<b>Artikel:</b>	Assemblée cantonale et bisannuelle de la société des Amis du patois fribourgeois du 29 octobre 2000 à Marly
<b>Autor:</b>	Oberson, Joseph
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-244269">https://doi.org/10.5169/seals-244269</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# **Pages fribourgeoises**



## **Assemblée cantonale et bisannuelle de la société des Amis du patois fribourgeois du 29 octobre 2000 à Marly**

Cette journée a débuté par une rencontre des mainteneurs, au restaurant des Acacias, à Marly. Une quinzaine avait répondu à l'invitation du comité cantonal, soit la moitié de l'effectif. Parmi les absents, il y avait des excusés pour raison de santé. Le repas de midi s'est déroulé dans une agréable ambiance. Selon le vœu des participants, cette réunion conjointe avec l'assemblée cantonale devrait être renouvelée.

A 1400 heures et des poussières, notre président cantonal, Francis Brodard, a ouvert l'assemblée qui s'est tenue dans une grande salle de Marly-Cité. Il a salué les principales personnalités présentes, M. Francis Maillard, syndic de Marly et M. Placide Meyer, préfet de la Gruyère, ainsi que les patoisants venus de partout.

Pour le plaisir de chacun, le chœur d'Intré no, de Fribourg et environs, a interprété quelques chansons en patois d'auteurs fribourgeois. Bala Grevire, avec le solo d'Hilaire Clément, a particulièrement plu à l'assistance.

Le protocole de la dernière assemblée a été approuvé par applaudissement, malgré sa longueur. Selon le caissier, notre bourse a aussi subi lothar en 1998, mais les cotisations versées par les amicales nous aideront à tenir le coup.

M. Francis Maillard, syndic de Marly, souhaite la bienvenue aux patoisants du canton, qu'il remercie d'avoir choisi sa commune pour cette assemblée. Après nous avoir entretenu

sur la situation générale, il nous offre les vins d'honneur. Dans son charmant patois, M. Antoine Brulhart, ancien administrateur postal de Fribourg, nous fait l'historique de cette belle localité du Grand Fribourg. Qu'il soit remercié pour ce bel exposé.

Dans son rapport, le président, Francis Brodard, fait part des intentions du comité qui

prévoit la publication de nouveaux travaux de concours. Il nous entretient sur la prochaine fête régionale qui se déroulera en août 2001 à Saignelégier/Jura.

Les présidents des amicales donnent un aperçu de l'activité leur société. Le maintien du patois est le souci de tous. Il y a maintes façons d'y parvenir.

Le secrétaire : Joseph Oberson



## ANECDOTE GRUÉRIENNE

Lorsque — il y a fort longtemps — le malin syndic de Pont-la-Ville procura gratis pro Deo, à ses administrés le magnifique et solide pont de Thusy qui gît aujourd'hui sous les eaux, il fut félicité et longuement acclamé par tous les communiers. Dame ! des syndics pareils ne se trouvent pas à la pelle, c'est une denrée rare... En remontant triomphalement vers le village, il disait à ses gens :

— Le plus difficile dans tout cette affaire, mes amis, n'a pas été d'« attraper » le démon, mais bien d'attraper les rats et surtout les chats pour les mettre dans les sacs. Les premiers, eh ! bien j'en avais plein la cave et les galetas ; j'ai fait la chasse et tendu des pièges

toute la nuit... il y avait assez longtemps qu'ils rongeaient mes sacs, mon linge et... mes « pates ». Mais les chats... à Pont-la-Ville, ils ne valent rien, manquant d'ardeur et de férocité, à peu près qu'ils ont peur des rats. Aussi j'ai dû dépêcher, cette nuit même, mon domestique jusqu'à Arconciel. Le pauvre ! il en est revenu ce matin, mais dans quel état!... Les habits déchirés et les mains en sang. Dommage que nous n'ayons pas pu garder chez nous ces bêtes agressives qui ont toutes pris, par Redon, la route de Riaz...

C.F.

N.B. — On sait que le surnom donné aux habitants de Riaz et d'Arconciel est « les chats ».